

add

Oyonnax et
Saint Claude

PROTOCOLE SANITAIRE

Présentation du protocole sanitaire

Ce protocole sanitaire a été élaboré en fonction des autorités sanitaires, recommandations gouvernementales, du CNEF et des ADD, et du bon sens.

Il vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre pour permettre la réouverture des églises d'Oyonnax et Saint Claude après la période de confinement. Il est destiné à l'ensemble des usagers de l'église.

Il repose sur sept principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes « barrière »
- Limiter au maximum que les participants se croisent
- Un accueil spécifique
- Des pratiques culturelles adaptées
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- La communication et l'information

Préalable

Pour garantir un bon fonctionnement de nos rencontres, il faut que chaque participant s'engage à ne pas venir dans l'église en cas d'apparition de symptôme évoquant un Covid-19. Chacun est invité à prendre sa température avant de se rendre à l'église.

Les bénévoles estimant être à risque ne doivent pas s'engager dans une tâche de l'église durant nos rassemblements.

Une équipe ayant élaboré ce protocole se tient disponible pour évaluer le dispositif, l'améliorer et apporter des conseils aux bénévoles et à toute personne le désirant.

Maintien de la distanciation physique

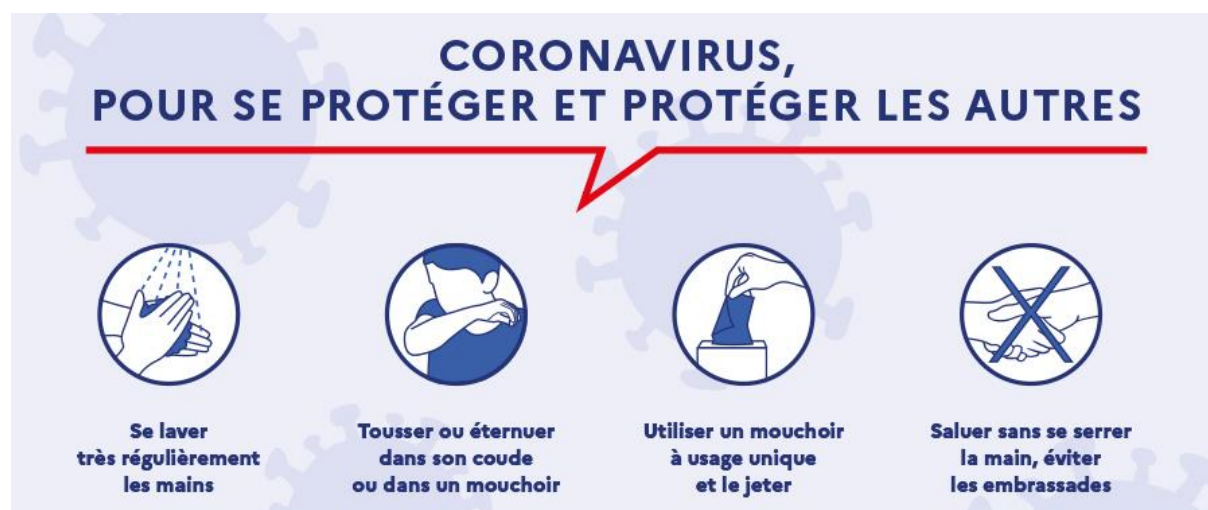
La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une **distance minimale d'un mètre entre chaque personne**, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée **dans tous les contextes et tous les espaces** (arrivée et abords de l'église, couloirs, salle principale, salles annexes, sanitaires, etc.)

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter avec la conscience de la difficulté que cela peut représenter.

Appliquer les gestes « barrière »

Les gestes « barrière » rappelés dans ce document, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



- **Lavage des mains**

Le lavage des mains doit être réalisé à minima :

- A l'arrivée par une solution hydroalcoolique obligatoire pour tous ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé, au savon et avec des serviettes jetables ;
- Autant que de besoin ;
- En rentrant chez soi.

- **Le port du masque**

Les autorités sanitaires recommandent le port du **masque antiprojection ou une visière** transparente de protection.

Chaque participant ou bénévole devra venir avec son masque. L'église mettra à disposition de ceux qui l'auraient oublié un masque jetable « grand public ». Il est obligatoire à partir de 11 ans.

- **Ventilation des locaux**

Les portes et fenêtres seront ouvertes 30 min avant et après les réunions afin de ventiler les locaux. Nos lieux de cultes ne sont pas équipés en ventilation mécanique.

limiter au maximum que les participants se croisent

Une attention particulière sera portée aux points ci-après.

L'arrivée et le départ des lieux de culte se dérouleront progressivement par des accès distincts, en fonction du nombre de personnes accueillies, individuellement ou par famille. Ce fonctionnement suppose que chacun agisse de façon disciplinée face aux consignes données par l'équipe d'accueil.

Un sens de circulation sera matérialisé pour éviter que les participants se croisent.

Les déplacements des participants devront être limités au strict nécessaire. Il est recommandé de privilégier le déplacement des bénévoles plutôt que celui des participants.

Un accueil spécifique

A chaque réunion publique, **un binôme de bénévoles** composé d'une personne d'accueil et une personne qui veillera au bon fonctionnement du protocole sera mis en place. Si besoin, une troisième personne pourra être dédiée au placement des participants et aux déplacements potentiels.

L'accueil se fera **individuellement ou par famille** avec **l'obligation de se désinfecter les mains** avec le gel hydroalcoolique mis à disposition.

Un **affichage** précisera les consignes obligatoires précisées ci-dessus.

Un **thermomètre** sera à **disposition** en cas de doute mais non contrôlé par l'équipe d'accueil.

Pour respecter les distanciations, les lieux de culte ne pourront accueillir **qu'un nombre limité de personnes** que nous appelons « jauge ». Cette jauge sera contrôlée et respectée par le soin du personnel d'accueil.

Les **portes seront ouvertes et fermées par le personnel d'accueil**. Elles resteront ouvertes durant le temps d'accueil et de départ, et fermées durant les réunions.

Un **registre des présents** sera tenu pour chaque réunion. Conformément à la loi sur les libertés religieuses, cette liste sera interne à l'église et détruite au bout d'un mois. En cas de cas avéré de Covid-19 d'une personne ayant participé à l'une de nos réunions, le conseil d'administration se chargera de prévenir personnellement les participants présents.

Pour les réunions à risque de remplissage comme les cultes du dimanche, une **inscription** sera organisée.

Les tisaneries ne seront pas en service.

Des pratiques culturelles adaptées

Si nos cultes resteront conformes à la Bible, les pratiques seront adaptées en fonction des recommandations sanitaires nécessaires.

Tout le monde devra **garder son masque** durant les rencontres.

Les **orateurs** pourront en être dispensés durant leur prise de parole à condition qu'ils gardent une **distance minimum de 3 mètres** avec les autres.

La **cène** pourra être distribuée uniquement dans la mesure où elle sera **préparée dans les bonnes conditions sanitaires** et elle sera **distribuée personnellement** avec une solution sans risque.

Les **baptêmes** pourront être pratiqués avec le **port du masque** du responsable qui baptise.

Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux

La désinfection des locaux sera effectuée avec un **virucide** aux normes **avant chaque rencontre**.

La désinfection se fera sur les **zones de nettoyage habituelles** et sur les **zones de contact manuel**.

Les **sanitaires** seront accessibles lors de nos rencontres mais des **lingettes** seront **mises à disposition** pour une désinfection personnelle. Un affichage précisera le bon ordre de nettoyage.

Sur les **espaces de lavabos**, du **savon** et des **serviettes jetables** seront mises à disposition.

Dans un souci de protection des bénévoles qui font le ménage, une **période de quarantaine**, la plus longue possible, sera respectée entre la fin de la dernière réunion et le nettoyage. Il leur sera fourni pour cette tâche du **matériel de protection** comme des masques, des gants, des lingettes et gel hydroalcoolique. Une vigilance sera portée pour que les **bénévoles** faisant le ménage ne soient **pas à risque** contre le Covid-19.

La communication et l'information

Le conseil d'administration de l'église, avec l'appui de l'équipe ayant élaboré ce **protocole**, communiquera **aux membres** de l'association culturelle et aux **personnes fréquentant l'église** ce protocole sanitaire.

Il est nécessaire de **sensibiliser** et d'**impliquer** chacun à l'application de ce protocole.

Chacun devra être informé clairement en amont par **email** et sur le **site internet** de l'église. Ces informations seront rappelées sur place par un **affichage** clair et une **équipe d'accueil** expliquant si besoin le protocole.

Pour les réunions avec **inscriptions**, un **numéro de téléphone** sera donné pour s'inscrire et se renseigner. Il sera possible de s'inscrire directement sur le **site internet** de l'église.